Décision 22-DCC-85 du 19 mai 2022

relative à la prise de contrôle conjoint par la Caisse des Dépôts et Consignations et le groupe Crédit Mutuel d'un ensemble immobilier en l'état futur d'achèvement

Posted on: 19 mai 2022 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Caisse des Dépôts et Consignations et groupe Crédit Mutuel
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	ensemble immobilier en l'état futur d'achèvement

Lire

le texte intégral de la décision
222.09 Ko